



Marie Delaplace
UPEM, Lab'Urba, EUP, co-fondatrice d' ORME¹
En délégation à temps partiel à l'IFSTTAR

Octobre 2019

PAROLE D'EXPERT

ORME, une plateforme de recherche pour évaluer les retombées des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et faire de ces Jeux un outil au service de la ville de demain

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) constituent un méga-événement caractérisé par son envergure internationale en termes de spectateurs (15 à 20 millions de visiteurs attendus, 3,5 milliards de téléspectateurs, 25 000 journalistes) mais aussi de participants (10 500 athlètes olympiques, 6 500 athlètes Paralympiques) sans compter les équipes de soutien. S'ils sont par définition temporaires, ils peuvent avoir des conséquences significatives à plus long terme sur les villes qui les accueillent : ils laissent en effet un héritage matériel en termes d'infrastructures sportives, de tourisme, de transport et d'accessibilité, de logements, de qualité de l'air, de l'eau, d'innovations industrielles ou urbaines. Ils sont un outil au service de projets urbains, comme en témoigne le projet de Village Olympique à Saint-Denis. Mais au-delà de l'héritage matériel, les JOP peuvent générer des héritages immatériels en termes d'image tant pour les populations que pour les visiteurs, en termes de pratiques sportives renouvelées ou d'emplois.

Pour autant l'évaluation de toutes ces retombées pose des problèmes méthodologiques redoutables. Il est en effet difficile d'identifier d'une part ce qui se serait passé sans les JOP. Il est d'autre part, difficile d'imputer les évolutions observées aux JOP en eux-mêmes. Dans un contexte d'incertitude et de complexité croissante, de nombreux phénomènes sont en effet susceptibles d'affecter ces évolutions et ce à différentes échelles. C'est notamment le cas de la conjoncture économique locale, nationale mais également internationale. C'est également le cas d'un point de vue des bouleversements environnementaux que nous connaissons aujourd'hui. Par ailleurs, l'évaluation ne peut être pensée seulement à une échelle globale (en termes de croissance, d'exportations ou d'emplois) mais doit être analysée à des échelles micro-locales (territoires de déroulement des épreuves, territoires labellisés « terres de jeux », etc.). Les actions conduites localement par différentes parties-prenantes en lien ou non avec l'événement influent en effet également sur ces retombées.

C'est la raison pour laquelle l'**Observatoire pour la Recherche sur les Méga-Événements (ORME)** a été créé au sein de l'université Paris-Est. Inauguré en février 2018, il a pour objectif d'impulser, soutenir, développer et valoriser la recherche sur les méga-événements, leur accompagnement (recherche-action) et leur évaluation à court et à long terme (l'héritage).

Pour ce faire et dans une optique résolument pluridisciplinaire, ORME fédère plusieurs dizaines de chercheurs de plusieurs universités travaillant sur les méga-événements sportifs. ORME vise ainsi à favoriser la constitution d'équipes-projets orientées vers la réponse à des commandes tout en les

¹ Cette note doit beaucoup aux travaux conduits avec les trois autres fondateurs d'ORME : Cécile Collinet, Yannick L'horty et Pierre-Olaf Schut, également professeurs à l'Université de Paris Est Marne la Vallée.

suscitant. Il s'agit en effet de coordonner des acteurs de nature différente qui sont investis dans ces événements sportifs : coordonner les scientifiques entre eux afin de constituer ces équipes-projets à même de traiter des problématiques spécifiques et très souvent interdisciplinaires et de répondre à des appels à projets ; coordonner les scientifiques avec les autres catégories d'acteurs (politiques, sportifs, collectivités...) ensuite, afin de faciliter la communication et de proposer aussi des recherches-actions, des diagnostics, des accompagnements de projets....

Ces recherches peuvent s'articuler autour de sept enjeux.

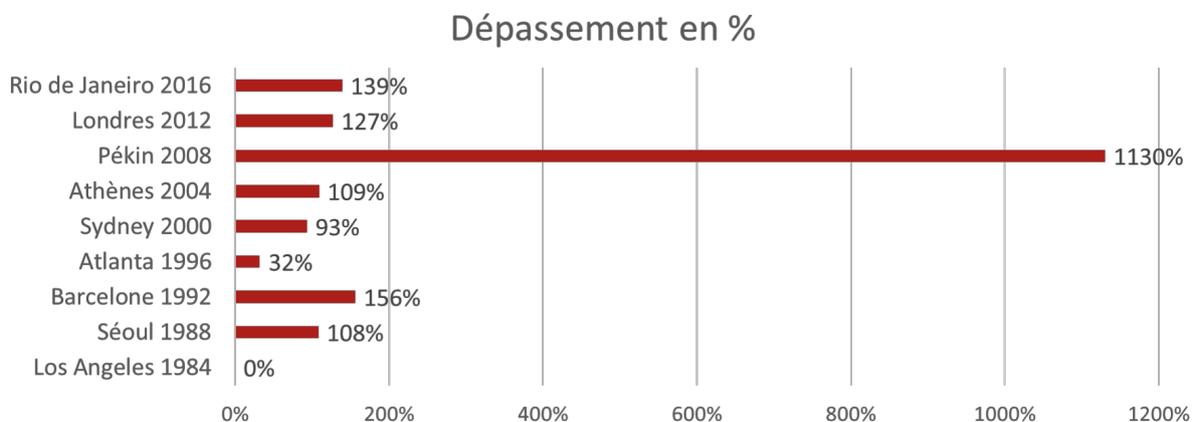
Un enjeu sportif tout d'abord parce que les JOP sont avant tout une épreuve sportive. Comment faire de ces JOP, des JOP réussis pour les athlètes, i.e. des JOP durant lesquelles leur performance pourra s'épanouir, des JOP durant lesquels les conditions des épreuves seront optimales ? Des recherches sur la déterminants de la performance sont indispensables en Sciences physiques, en médecine, etc. mais également en Sciences Sociales tant la performance est aussi liée à l'environnement social et familial de l'athlète.

Mais au-delà des JOP et des athlètes eux-mêmes, comment infuser la culture sportive ? L'événement aura-t-il un impact sur la pratique sportive des populations et notamment celle des publics les plus difficilement mobilisables (populations précaires, âgées, en situation de handicap, etc.)? De nouveau la recherche académique sur cette question n'apporte pas de résultats probants. Si une croissance de la pratique peut être observée dans certains sports, le taux de pratique globale ne croît que faiblement. Les impacts sont semble-t-il là aussi liés à la façon dont l'événement est accueilli dans les associations, dans les fédérations, mais aussi dans les écoles.

Un enjeu environnemental. La candidature aux Jeux Olympiques de 2024 a mis en avant la question de la durabilité. Il s'agit dès à présent d'identifier si un tel héritage peut exister et quelles sont les actions à conduire pour que ce soit le cas. Comment cet événement peut être un outil au service de la transformation de la qualité de l'air dans les territoires d'accueil et au-delà ? Comment développer des mobilités peu ou non polluantes pendant les Jeux et comment les pérenniser ? De même les épreuves en eau vive nécessitent d'améliorer la qualité de l'eau. Comment est-ce possible et à quelles conditions ? En cas d'orage localisé, à quelles conditions, les épreuves pourront elles se tenir ?

Des recherches sont actuellement conduites au sein d'ORME, d'autres devraient l'être pour que des réponses satisfaisantes puissent être apportées.

Un enjeu économique ensuite : les jeux se doivent être économes. Pour autant, excepté Los Angeles en 1984, les JOP ont toujours été caractérisés par des dépassements de coûts.



Réalisé à partir des données d'Andreff 2016

Qu'en sera-t-il pour Paris 2024, au-delà des engagements pris ? La multiplication des travaux de construction durant une même période conduit à une élévation des prix qui est susceptible d'alourdir les coûts. Alors que Tokyo avait avancé un budget d'environ 6,6 milliards d'euros, fin 2018, le budget a été réévalué à 11,3 milliards d'euros. Certains avancent même à la mi-2019 13,2 milliards et d'autres jusqu'à 23 milliards !

De la même façon, une étude réalisée par le centre d'économie et de droit du sport de Limoges (CDES) en 2016 prévoit entre 119 000 et 247 000 emplois (selon les scénarios) liés aux Jeux sur la période 2017-2034. Au-delà des discussions méthodologiques sur les calculs eux-mêmes, la question est de savoir où ces emplois seront localisés ? Qui en bénéficiera ? Les jeunes les plus fragiles et marginalisés bénéficieront-ils réellement des emplois ? Ces emplois amélioreront-ils l'employabilité des personnes qui en auront bénéficié et à quelles conditions ? Autant de questions qui renvoient à des controverses au sein de la communauté scientifique et que la recherche peut éclairer.

Le quatrième enjeu est un enjeu industriel en termes d'innovation.

Les JOP étant une vitrine médiatique du pays qui les organise, ils offrent aux entreprises de ce pays la possibilité de communiquer sur leur capacité à innover. Ils permettent de souligner le dynamisme du pays et de ses entreprises. Ainsi Intel promet des expériences olympiques plus immersives que jamais avec la réalité virtuelle pour Tokyo 2020, Toyota propose des robots destinés à faciliter la mobilité des visiteurs dans les lieux olympiques, NEC proposera un système permettant d'identifier instantanément les athlètes et plus généralement l'ensemble des personnes enregistrées, par leur visage. En France et dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir, l'Etat a lancé un appel à projets innovants devant permettre de satisfaire l'ambition environnementale de Paris 2024 et devant contribuer au développement du sport. Airbus, ADP et la RATP, avec la Région Île-de-France et la direction générale de l'Aviation civile (DGAC) envisagent de déployer des taxis volants à l'occasion des Jeux olympiques de 2024.

Mais si les JOP peuvent permettre d'expérimenter des solutions techniques, l'enjeu est d'identifier ensuite les retombées immatérielles en termes de brevets, d'image mais aussi matérielles en termes de développement industriel, d'emplois et d'exportation. Comment faire en sorte que ces JOP bénéficient aux entreprises et à l'emploi en France ?

Le cinquième enjeu est un enjeu social

La réussite des JOP ne sera totale que s'ils sont inclusifs, autrement dit s'ils offrent la possibilité à tous et à toutes et en particulier aux populations et aux publics les plus vulnérables d'y participer. En effet un des principes fondamentaux de la charte de l'Olympisme est « de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. » (charte de l'Olympisme). Si les jeux paralympiques semblent avoir un effet positif pour les personnes en situation de handicap en raison notamment des programmes éducatifs mis en œuvre et des améliorations en termes d'accessibilité qu'ils permettent parfois, en revanche la littérature montre que cette règle de la charte n'est pas toujours respectée. Non-respect des droits de l'homme, travail forcé, exclusion et/ou éloignement de populations, trafic sexuel, constituent la face sombre des méga-événements sportifs comme les JOP. Par la connaissance qu'elle a de ces processus, la recherche en Sciences sociales peut permettre de mieux prendre en compte ces difficultés et contribuer à les limiter.

Les sixième enjeu est un enjeu territorial et urbain

Les JOP sont en effet associés à des projets urbains importants en termes de requalification urbaine ou encore de transports. Mais s'ils permettent d'accélérer les processus de rénovation urbaine, ils conduisent également à l'exclusion des populations comme ce fut le cas à Atlanta, à Rio ou à Pékin. Ils participent à un processus de gentrification lié à l'augmentation du prix du foncier et de l'immobilier et aux changements sociologiques qui l'accompagnent. De même, dans le passé, les infrastructures de transport qui ont été construites n'ont pas toujours été les plus utiles pour les populations. Qu'en sera-t-il pour Paris 2024 et en particulier pour la Seine-Saint-Denis qui accueille le village olympique et certains équipements majeurs ? Si la recherche met en évidence l'importance de la participation des habitants, la question est cependant de savoir comment la mettre en œuvre ? Des recherches-action en urbanisme pourraient contribuer à une meilleure participation de ceux-ci.

Le septième enjeu est un enjeu touristique

Au moment de la candidature, les JOP sont souvent présentés et conçus par les villes et pays hôtes comme un outil pour doper le tourisme. A Londres, les JOP de 2012 ont été vus comme un tremplin pour atteindre 40 millions de visiteurs annuellement en 2020 (Visit Britain, 2012). A Tokyo, les JOP de 2020 sont également présentés comme un outil permettant de développer le tourisme avec un objectif de 40 millions de touristes internationaux en 2020 et 60 millions en 2030 contre 19 millions en 2015. Mais les JOP sont-ils réellement une aubaine pour le tourisme ? Force est de constater qu'ex post le bilan est beaucoup plus mitigé. Il existe en effet des effets d'éviction et de substitution. Des touristes qui seraient venus ne viennent pas, des résidents qui auraient été présents fuient la ville. Mais qu'en est-il spécifiquement de Paris, qui est la première destination mondiale ? Il est absolument indispensable d'approfondir par enquête les mobilités touristiques et résidentes à Paris et leurs possibles modifications en 2024. De surcroît, la recherche montre que les touristes et résidents présents se meuvent et consomment différemment dans la ville pendant les JOP. L'analyse des mobilités touristiques à Tokyo avant (une enquête a été conduite en 2019 avec des chercheurs japonais) et pendant les JO serait riche d'enseignements. Un enjeu important est aussi lié à l'organisation de la coprésence des touristes de toutes natures, des résidents et des travailleurs de façon à réduire les conflits et potentialiser les complémentarités.

Ces enjeux concernent particulièrement Paris et la Seine Saint-Denis mais aussi, dans une moindre mesure, Marseille qui accueillera les épreuves de voile ainsi que le territoire qui sera choisi pour les épreuves de surf. Certains de ces enjeux concernent enfin les territoires qui seront labellisés « terre de jeux ».

Ce sont ces différents enjeux interreliés que l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga-événements entend traiter à partir des compétences existantes à l'Université de Paris Est et dans les Universités associées à la Structure Fédérative de Recherches en cours de constitution.

<https://www.u-orme.fr/fr/>